

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Beaune-sur-Arzon
se réunira, en séance ordinaire le 21 avril 2026, à 19 heures 30.

Objet de la réunion

Approbation PV dernier conseil
Délibération secrétaire de séance
Délibération vote CFU
Délibération Affectation du résultat
Délibération taux impôts
Délibération subventions
Délibération vote budget et fongibilité des crédits
Délibération délégation du conseil municipal au maire
Délibération droit à la formation classique
Délibération de présentation et examen des questions orales
Délibération indemnités frais de déplacement
Délibération travaux église
Délibération membres CCID
Désignation correspondant défense, coupe de bois et gestion des chemins
Informations diverses

Fait à Beaune-sur-Arzon, le 14 avril 2026

Le Maire

